

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrêté du 6 juin 2008 autorisant la SARL Société d'électricité du Nord à exploiter une installation de production d'électricité

NOR : DEVE0813902A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, en date du 6 juin 2008, la SARL Société d'Electricité du Nord, dont le siège social est situé 21, avenue Le Corbusier, 59042 Lille Cedex, est autorisée à exploiter le parc éolien de la Plaine de l'Artois 1, d'une capacité de production de 11,70 MW, localisé parcelle ZC 77, 62182 Villers-lès-Cagnicourt.

Cette autorisation ne dispense pas son bénéficiaire d'obtenir les titres requis par d'autres législations.